



Paris, le 22 mars 2023.

Une première étape après le séminaire de Lomé.

Les nouveaux enjeux de PRSF.

Ce séminaire de novembre dernier à Lomé, au Togo, avait pour but de conduire une réflexion sur le devenir de PRSF afin de lui donner une orientation nouvelle avec une **implication beaucoup plus forte des coordinateurs nationaux ainsi que de leurs équipes terrain**. Trente ans après sa création, les enjeux de PRSF ne sont plus les mêmes, les attentes sont différentes, les modes de financements ont également changé.

Cela signifie qu'il est **impératif de mettre en place des actions plus innovantes**, fondées sur la réinsertion, et susceptibles d'intéresser des bailleurs locaux, **tout en conservant les activités traditionnelles** comme l'hygiène, la santé des détenus et l'alimentation. Ces dernières activités doivent se poursuivre, elles constituent en quelque sorte le fonds commun d'action de PRSF depuis sa création, d'autant que la surpopulation carcérale dans tous les pays aggrave les conditions de vie des détenus, mais il est indispensable d'innover en investissant de nouveaux champs d'intervention.

Vers une nouvelle organisation plus proche du terrain.

Lors du séminaire, **une charte type d'éthique et de bonne conduite a été établie**. Elle est en cours d'adoption dans chacun des pays et des statuts nationaux ont commencé à être rédigés. Ils devraient voir le jour dans les sept pays avant le mois de juin. Ainsi dotés de ces nouveaux outils juridiques, **les pays bénéficieront de la dénomination « PRSF pays, membre du réseau PRSF »**.

Le rôle des coordinateurs nationaux va désormais être plus conséquent à la fois pour **rechercher des financements et pour identifier les projets** les plus innovants susceptibles de mobiliser des donateurs, que ce soit sur des micro-projets, ne nécessitant pas des fonds très importants, ou bien des projets plus ambitieux, impliquant des partenariats plus structurés.

Ainsi il appartiendra aux coordinateurs nationaux **d'étoffer les réseaux de membres d'équipe** pour disposer d'un véritable maillage du terrain pour mieux faire connaître leur action et convaincre des donateurs du bien fondé de leurs actions. Ils seront également appelés à **jouer un rôle actif dans l'identification des projets les plus pertinents**. Au Burkina Faso, par exemple, les six équipes terrain se sont engagées à écrire chacune un projet. Les deux projets considérés par l'ensemble comme les plus pertinents seront soutenus financièrement.

Dans tous les cas, **le rôle des donateurs** restent plus important que jamais et les dons permettent **d'appuyer divers projets portés** au niveau local par les équipes terrain.

Quant **aux responsables pays, ils ont désormais la dénomination de « référent pays »**, ce qui n'est pas une simple évolution sémantique mais correspond bien à un nouveau rôle. Désormais leur mission sera **de conseiller et d'accompagner les coordinateurs** et leurs équipes dans la construction de projets nouveaux, de les aider dans l'identification de donateurs potentiels.

Quels résultats au bout de quatre mois.

Éviter la surpopulation carcérale présente dans les prisons des sept pays, implique de travailler davantage sur la réinsertion, depuis l'alphabétisation – la base pour apprendre à lire, écrire et compter - jusqu'à des formations plus qualifiantes qui peuvent être offertes aux détenus pour préparer leur sortie.

Au Niger, en décembre, trois classes d'alphabétisation ont été ouvertes. Le démarchage des membres des équipes a permis d'obtenir des dons de livres, de papeterie, de fournitures scolaires. À Téra, dans la prison située dans la zone dite des trois frontières, un atelier de couture a vu le jour. Il en existe un autre à la prison de Niamey qui assure une production régulière de vêtements vendus à l'extérieur. Le Rotary club de Niamey est disposé à s'inscrire dans des projets de réinsertion.

Au Togo le coordinateur national s'est rapproché de l'opérateur allemand du ministère des affaires étrangères en **vue du financement d'une coopérative**. Là également, des liens sont en train d'être tissés avec le Rotary local pour des projets éducatifs.

Au Bénin et au Togo, des contacts ont été noués avec les chambres d'expertise comptable et **des sessions de formation de 30 heures pour 10 personnes** se mettent en place. Elles permettront aux détenus qui les auront suivies d'obtenir un **certificat élémentaire de comptabilité**. Il s'agit là en l'espèce de véritables formations qualifiantes.

Toujours au Togo une formation à destination des femmes détenues les initie à des techniques simples de transformation et de conservation de fruits et de légumes dans les régions du centre du pays. Grâce aux fonds des ventes, il est possible de dégager un petit salaire pour les intéressées et d'acheter à nouveau du matériel pour poursuivre l'entreprise et la développer.

En Côte d'Ivoire, un fournisseur de produits phytosanitaires, Yara, participe à la **formation de détenus aux techniques agricoles**.

Au Burkina, la prison de Ouagadougou s'est dotée en décembre d'un **atelier de couture** qui va former des détenus, ce qui leur permettra **d'avoir un démarrage professionnel à la fin de leur détention**. Les vêtements produits sont destinés pour partie aux détenus, pour l'autre à la vente extérieure, les produits ainsi dégagés servant à acheter de nouvelles fournitures.

En Guinée forestière les équipes sont en train de relancer un **projet de réinsertion de femmes** détenues et d'anciennes détenues dans des ateliers **d'apprentissage de coiffure, de couture**. Sur la région côtière de la Guinée, **des jardins maraichers se développent à Conakry et Fria**.

Il s'agit là d'un premier constat, quatre mois après le séminaire de Lomé. Les premiers résultats sont encourageants. Des initiatives nouvelles qui vont dans le sens d'une plus grande autonomie des responsables locaux dans les différents pays se mettent en place. D'autres devraient voir le jour dans les mois à venir, nous ne manquerons pas de vous en informer dans nos prochaines lettres.

